

Attestation sur l'honneur 2023/2024
(Selon les préconisations de la Fédération Française de Randonnée Pédestre)

Ce document doit être fourni par le licencié à son club lors du renouvellement de sa licence.

Je soussignée, Mme/M :

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir :

- Répondu NON à toutes les questions :
 - ✓ **Je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.**

- Répondu OUI à une ou plusieurs questions :
 - ✓ **Je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive lors de mon renouvellement de licence.**

Date et signature